

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec  
I – Les relations extérieures du Canada

Louise Louthood

Volume 12, Number 3, 1981

L'Europe et le système monétaire international

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701238ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701238ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Louthood, L. (1981). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 12(3), 549–572. <https://doi.org/10.7202/701238ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Louise LOUTHOD\*

## I — Les Relations extérieures du Canada

(avril à juin 1981)

### A — Aperçu général

Un débat sur la politique étrangère canadienne s'ouvrait à la Chambre des communes le 15 juin. Dans son allocution d'ouverture, le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, soulignait l'instabilité du système international actuel. Selon lui, une politique étrangère constructive et réaliste doit s'attaquer

aux problèmes (...) qui menacent constamment l'ordre mondial et qui seront fatalement source de futurs conflits.

Après avoir décrit l'ensemble complexe que constituent les problèmes auxquels est désormais confrontée la communauté internationale, qu'ils caractérisent les relations Est-Ouest ou le dialogue Nord-Sud, M. Trudeau insistait sur la nécessité de maîtriser le changement et de gérer les crises que ce changement peut susciter<sup>1</sup>.

Prenant ensuite la parole, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, rappelait que le Canada n'est nullement indépendant des événements qui se produisent à l'extérieur de ses frontières. Légitimant ainsi l'importance des préoccupations et de l'action internationales du pays, M. MacGuigan réaffirmait la validité des grandes options de la politique étrangère canadienne, regroupées en 1970 sous ces thèmes :

stimuler la croissance économique, protéger la souveraineté et l'indépendance, oeuvrer pour la paix et la sécurité, promouvoir la justice sociale, améliorer la qualité de la vie, assurer l'harmonie nationale<sup>2</sup>.

La priorité accordée à chacun de ces objectifs a toutefois été réévaluée pour tenir compte des changements intervenus sur la scène internationale. Aussi, selon le secrétaire d'État,

deux de ces objectifs, la paix et la sécurité et la protection de la souveraineté et de l'indépendance, l'emportent sur tous les autres. Il est difficile de favoriser la croissance économique ou de promouvoir la justice sociale si la sécurité ou la souveraineté d'un État est menacée. Les deux objectifs sont indissociables<sup>3</sup>.

---

\* *Documentaliste, C.Q.R.I.*

1. Pierre Elliott TRUDEAU, Discours prononcé le 15 juin devant la Chambre des Communes, extraits reproduits dans *Le Soleil*, 30 juin 1981, p. A7.
2. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 18 juin 1981, p. 2.
3. *Ibid.*, p. 4.

C'est à la lumière des deux objectifs (la paix et la souveraineté), jugés fondamentaux pour l'orientation de la politique étrangère canadienne, que M. MacGuigan analysait ensuite les grands problèmes internationaux dont le Canada doit se préoccuper.

Interrogé sur la question du Salvador, le secrétaire d'État exposait les principes qui, selon son gouvernement, doivent inspirer l'attitude du pays dans de tels cas :

le premier principe que le Canada veut faire respecter dans le Tiers Monde, c'est la promotion d'une indépendance véritable, du non-alignement et de la stabilité. En d'autres termes, nous voulons épargner au Tiers Monde la confrontation Est-Ouest plutôt que de vouloir l'y entraîner ;

nous ne croyons pas que les formes de gouvernement et les systèmes économiques puissent être imposés de l'extérieur (...). Mais nous n'avons pas l'habitude, lorsque des gouvernements adoptent des positions que nous n'approuvons pas, de retirer notre aide qui vise à améliorer le niveau de vie de ressortissants de ces pays ;

nous comptons fermement que les gouvernements de tous les pays respecteront leurs obligations primordiales et fondamentales envers leurs propres citoyens ;

il serait inopportun que notre politique étrangère récompense l'aventurisme et l'ingérence (...). C'est pourquoi nous avons supprimé toute aide aux pays qui utilisent leurs maigres ressources pour se livrer à des guerres de conquête<sup>4</sup>.

En ce qui concerne le Salvador, l'attitude qui découle de ces principes est la non-intervention et l'appui à des élections libres.

À l'exception du débat sur la politique étrangère canadienne, aucun événement, au cours du printemps, n'a été susceptible de modifier les orientations générales de cette politique. Notons cependant que la perspective du sommet économique des plus importants pays industrialisés, qui doit se tenir en juillet à Ottawa, a grandement déterminé les thèmes des discussions internationales auxquelles le Canada prenait part.

## B — Les politiques d'aide au développement

Le gouvernement présentait, au cours du printemps, sa réponse au rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud\*, lui-même rendu public en décembre 1980. L'idée que le Canada puisse constituer en quelque sorte un « pont » pour réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres de la planète semble avoir été pleinement agréée par les gouvernants. Par ailleurs, la réponse publiée souligne l'appui accordé à la double approche contenue dans le rapport. Le Canada devrait ainsi aborder les questions Nord-Sud en respectant deux principes :

la *communauté des intérêts* qu'ont le Nord et le Sud à régler les problèmes économiques mondiaux, et le besoin *humanitaire* de concentrer l'attention et les ressources sur les peuples et les pays les plus démunis<sup>5</sup>.

On ne peut rendre compte ici de toutes les réactions du gouvernement aux recommandations du rapport Breau. Soulignons simplement que celles-ci touchaient les aspects suivants des relations Nord-Sud : l'endettement des pays du Tiers Monde, l'aide au développement proprement dite, l'aide dans le secteur alimentaire et agricole, les questions énergétiques, ainsi que les échanges commerciaux.

4. *Idem.*, *Discours*, 19 juin 1981, p. 2s.

\* Rapport Breau.

5. *Idem.*, *Réponse du gouvernement au rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud*, 1981, p. 1.

Le 5 mai, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait que l'ACDI verserait un octroi de \$9,075 millions pour appuyer les activités du Groupe consultatif pour la Recherche agricole internationale. Créé en 1971, le GCRAI, par le biais des treize centres qui lui sont affiliés à travers le monde, se spécialise dans l'étude des cultures vivrières et des systèmes cultureux les plus répandus dans les pays en développement. Des Canadiens siègent sur onze des treize conseils d'administration<sup>6</sup>.

À la fin de mai, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, participait à la réunion du Conseil mondial de l'Alimentation qui se tenait à Novi Sad, en Yougoslavie. Le ministre déclarait

que l'entraide internationale devrait consister à favoriser la mise sur pied de stratégies alimentaires nationales.

Tout en reconnaissant les dangers d'une « trop grande utilisation de l'aide alimentaire », M. Whelan soulignait que son gouvernement avait décidé cette année d'augmenter de 11% le budget consacré à ce type d'aide<sup>7</sup>.

En ce qui concerne la répartition des octrois effectués par l'Agence canadienne de Développement international, nous pouvons noter que M. Mark MacGuigan révélait le 2 juin que, pour l'année financière 1980-1981, \$21 millions ont été versés aux secours humanitaires et d'urgence<sup>8</sup>.

## C — Les relations canado-américaines

Les échanges entre le Canada et les États-Unis, au cours du printemps, ont porté sur le dossier des pêcheries, sur la question du financement du pipe-line de l'Alaska, sur le problème des pluies acides, ainsi que sur divers sujets de nature plus strictement commerciale.

### I - LES PÊCHERIES

Signé en mars 1979, le traité canado-américain sur les frontières maritimes était ratifié par le Sénat américain, le 29 avril dernier. La ratification de ce traité n'entraîne pas automatiquement celle de l'accord sur les droits de pêche dans l'Atlantique<sup>9</sup>.

Le 26 mai, MM. Mark MacGuigan et Roméo Leblanc, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre des Pêches et des Océans, annonçaient que le Canada et les États-Unis venaient de signer un accord sur la pêche du thon blanc et les droits portuaires des thoniers de l'océan Pacifique. Le gouvernement américain aurait assuré le gouvernement canadien de l'approbation rapide, par le Sénat américain, d'un tel accord<sup>10</sup>.

### 2 - LE PIPE-LINE DE L'ALASKA

Selon les plus récentes estimations, la construction du pipe-line de l'Alaska serait terminée à la fin de 1985. Constatant un retard de près de trois ans par rapport à l'échéancier du projet initial, M. Mitchell Sharp, directeur général de l'administration du pipe-line du Nord, n'en exprimait pas moins, le 23 mars dernier, sa

6. ACDI, *Communiqué no 14* (5 mai 1981).

7. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 38* (29 mai 1981).

8. ACDI, *Communiqué no 19* (2 juin 1981).

9. *Le Soleil*, 30 avril 1981, p. C12.

10. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 50* (26 mai 1981).

conviction que la réalisation de ce vaste projet est une entreprise économiquement sensée et très conforme à l'intérêt national des États-Unis et du Canada, en ce qu'elle leur permettra de réduire leur dépendance à l'égard des approvisionnements de pétrole étranger<sup>11</sup>.

Par ailleurs, M. Sharp tentait de calmer les inquiétudes suscitées par une déclaration faite par le président Reagan, à l'effet que l'administration américaine continuait de compter sur les capitaux privés pour financer le projet. De l'avis de M. Sharp,

il est absurde(...) d'affirmer que le gouvernement américain devrait se déclarer disposé à fournir une aide quelconque s'il s'avérait impossible de financer le projet à partir de capitaux privés.(...) ce serait la façon la plus sûre d'empêcher le financement du projet avec des capitaux entièrement privés<sup>12</sup>.

Sur la question du financement, nous pouvons noter que le vice-président de la compagnie Northwest Alaskan, M. Harold Moles, déclarait au début de juin que les banques américaines semblaient devoir répondre de façon enthousiaste à la demande de financement du pipe-line<sup>13</sup>.

### 3 - LES PLUIES ACIDES

Prenant la parole lors de la conférence sur les pluies acides qui se tenait, dans les premiers jours de mai, à l'Université de New-York (Buffalo), le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures exprimait en ces termes l'importance de la question dans les relations canado-américaines :

les pluies acides représentent un sérieux problème bilatéral, parce que les Canadiens estiment que tout nouveau retard apporté à l'adoption de mesures en vue de combattre cette menace croissante peut entraîner des dommages additionnels incalculables. De tels retards répugneraient particulièrement aux Canadiens s'ils n'étaient le fait que d'intérêts acquis limités. Mais il est clair qu'il est maintenant impératif d'adopter des mesures législatives si l'on veut éviter d'autres dommages. C'est dans ce but que la Chambre des Communes et le Sénat du Canada ont récemment décidé à l'unanimité de donner au gouvernement l'autorité nécessaire (...) pour satisfaire à nos obligations vis-à-vis des États-Unis (...). Étant donné cette initiative (...), les Canadiens s'attendent maintenant à ce que les États-Unis manifestent le même intérêt à s'attaquer au problème<sup>14</sup>.

Notons que la gravité du problème des pluies acides était aussi illustrée par une allocution prononcée, le 29 mars, par le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, lors d'un colloque sur l'environnement qui se tenait à Boston<sup>15</sup>.

Les négociations entre le Canada et les États-Unis pour parvenir à la signature d'un accord bilatéral sur le problème de la pollution atmosphérique trans-frontière devaient débiter en juin<sup>16</sup>. À la fin du mois, l'Office américain pour la protection de l'Environnement soumettait à l'administration Reagan une proposition à l'effet que les principales responsabilités législatives en matière d'environnement soient confiées aux États. À cette annonce, M.

11. *Idem, Déclarations et Discours*, no 81/8 (23 mars 1981). p. 5.

12. *Ibid.*, p. 3.

13. *The Globe and Mail*, 6 juin 1981, p. B20.

14. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no 81/10 (2 mai 1981), p. 3s.

15. *Ibid.*, no 81/11 (29 mars 1981), 6 p.

16. *Ibid.*, no 81/10 (2 mai 1981), p. 4.

John Roberts laissait entendre que, si une telle mesure était adoptée, elle représenterait un recul de la politique environnementale américaine<sup>17</sup>.

#### 4 - LES RELATIONS COMMERCIALES

Le 10 avril, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, se rendait dans la capitale américaine où il devait rencontrer le représentant du Commerce, M. William Brock, ainsi que le secrétaire du Commerce des États-Unis, M. Malcolm Baldrige. M. Gray présentait cette visite comme un suivi donné au séjour au Canada du président Reagan, le mois précédent. Les discussions prévues devaient porter sur les échanges commerciaux canado-américains, plus particulièrement dans le secteur de l'industrie automobile<sup>18</sup>.

M. Edward C. Lumley, ministre d'État au Commerce, visitait deux foires commerciales américaines durant la première semaine de mai. Son but était « d'appuyer les présentations des spécialistes canadiens » qui participaient à ces expositions. L'une portait sur les produits alimentaires, l'autre sur les technologies d'exploration en mer<sup>19</sup>.

Le 27 mai, M. Herb Gray annonçait que Litton Systems Canada venait d'obtenir de la compagnie américaine Kaiser Electronics un contrat initial de \$30,6 millions. Ce contrat était présenté comme une retombée directe de l'achat, par le gouvernement canadien, des avions CF-18 fabriqués par McDonnell Douglas. M. Gray déclarait à cette occasion :

On prévoit que ce contrat créera des centaines d'emplois au Canada d'ici 15 ans ; il permettra d'ailleurs aux forces canadiennes de disposer au Canada d'une capacité de soutien au niveau des dépôts<sup>20</sup>.

Le 18 mai, M. Eugene Whelan, ministre canadien de l'Agriculture, rencontrait son homologue américain, M. John Block. Leur discussion portait sur les sujets suivants : le commerce agricole, les pluies acides et les produits agricoles antiparasitaires<sup>21</sup>.

### D — Le Canada et l'Europe occidentale

Au cours du printemps, les échanges du Canada avec l'Europe occidentale ont impliqué principalement la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Portugal, la République fédérale d'Allemagne et la Suisse. Les sujets discutés allaient être déterminés en grande partie par la perspective du Sommet économique qui doit réunir à Ottawa, à la fin de juillet, les chefs d'État des sept plus importants pays industrialisés.

#### I - LA FRANCE

L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Gérard Pelletier, devait quitter son poste vers le milieu de mai. Toutefois, le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, déclarait le 15 mai que le séjour de M. Pelletier à Paris serait prolongé au moins d'un mois, le temps d'évaluer l'attitude du nouveau gouvernement français à l'égard du Canada. M. Michel Dupuy, représentant du Canada auprès des Nations Unies, remplacera M. Pelletier<sup>22</sup>.

17. John KING, *The Globe and Mail*, 20 juin 1981, p. Is. ; *The Globe and Mail*, 24 juin 1981, p. 4.

18. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 21* (9 avril 1981).

19. *Idem.*, *Communiqué no 17* (6 mai 1981) ; *Communiqué no 22* (21 mai 1981).

20. *Idem.*, *Communiqué no 33* (27 mai 1981).

21. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 32* (19 mai 1981).

22. *Le Soleil*, 7 mai 1981, p. B2 ; *Ibid.*, 16 mai 1981, p. B12.

Quelques jours plus tôt, M. Trudeau invitait le nouveau président français, M. François Mitterrand, à effectuer une visite officielle au Canada immédiatement après la tenue du Sommet économique des puissances industrielles, prévue pour les 20 et 21 juillet<sup>23</sup>.

Le 24 juin, le Premier ministre canadien arrivait à Paris. Le lendemain, il était reçu par le Premier ministre français, M. Pierre Mauroy, et par le président, M. François Mitterrand. Les hommes d'État abordaient les thèmes qui furent discutés lors du Sommet économique de juillet, soit les problèmes monétaires, le dialogue Nord-Sud et les relations Est-Ouest. Les échanges bilatéraux franco-canadiens étaient également à l'ordre du jour de ces entretiens. Tandis que MM. Trudeau et Mitterrand constataient leurs « convergences de vues tout à fait remarquables » sur les grands problèmes mondiaux, ils exprimaient leur volonté

de donner une impulsion nouvelle aux échanges » entre la France et le Canada » et de favoriser particulièrement la haute technologie ainsi que les projets qui concernent notamment le gaz naturel, les charbonnages et certains métaux<sup>24</sup>.

Au début de mai, des fonctionnaires canadiens et français se rencontraient à Paris afin de délimiter la frontière maritime entre le Canada et les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon. Selon des représentants du ministère des Affaires extérieures,

la France revendique une zone de 200 milles marins autour des îles (...), une revendication qui n'a rien à voir avec ce à quoi elle a droit en vertu du droit international<sup>25</sup>.

Toutefois, ils se déclaraient satisfaits de cette première rencontre. La tenue d'élections en France a empêché de dresser un échéancier des négociations. Celles-ci, vraisemblablement, ne reprendront pas avant l'automne<sup>26</sup>.

## 2 - LA GRANDE-BRETAGNE

À la fin de juin, la Cour suprême n'avait pas rendu son jugement sur le projet de réforme de la Constitution présenté par le gouvernement Trudeau. Aussi, le Canada n'a pas déposé devant le Parlement de Londres sa résolution demandant le rapatriement de la Constitution canadienne. Dans l'éventualité d'une décision favorable de la Cour suprême, le calendrier du Parlement britannique ne lui permettrait pas de discuter de la question avant la fin de novembre.

Dans le cadre des préparatifs du Sommet économique des pays industrialisés, M. Trudeau rencontrait le Premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher. Au cours de leurs entretiens, ils n'ont fait qu'effleurer la question constitutionnelle<sup>27</sup>.

## 3 - L'ITALIE

Le ministre d'État au Commerce, M. Edward C. Lumley, annonçait le 31 mars que la Corporation commerciale canadienne venait de conclure avec le ministère italien de la Défense un contrat évalué à \$10 millions. Aux termes de ce contrat, la CAE Electronics Ltd, fournira à l'armée italienne un simulateur utilisable pour l'entraînement des pilotes<sup>28</sup>.

23. Paul LONGPRÉ, *La Presse*, 12 mai 1981, p. A10.

24. *Le Devoir*, 26 juin 1981, p. 18; voir aussi *Ibid.*, 20 juin 1981, p. 4 et 25 juin 1981, p. 8.

25. *La Presse*, 30 mai 1981, p. B3.

26. Florent PLANTE, *Le Soleil*, 14 mai 1981, p. D20.

27. Jeffrey SIMPSON, *The Globe and Mail*, 27 juin 1981, p. 4.

28. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 10* (31 mars 1981).

Les 4 et 5 mai, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, assistait à la réunion ministérielle de l'OTAN qui se tenait à Rome. Profitant de ce séjour, M. Mark MacGuigan effectuait une visite officielle en Italie les 6 et 7 mai. Dans le but d'intensifier les échanges canado-italiens, il s'entretenait avec le ministre des Affaires étrangères de l'Italie, M. Emilio Colombo. En plus de discuter des relations entre les deux pays, les ministres devaient aborder les sujets suivants: le Sommet économique de l'été 1981, les relations Est-Ouest et le dialogue Nord-Sud.

M. MacGuigan rencontrait également le président italien, M. Alessandro Pertini, et le ministre chargé du programme de reconstruction de la zone du tremblement de terre de 1980, M. Vincenzo Scotti<sup>29</sup>.

Le 6 mai, MM. MacGuigan et Colombo signaient un nouveau traité d'extradition entre le Canada et l'Italie. Ce traité, qui remplace le traité conclu en 1873 par la Grande-Bretagne et l'Italie, n'entrera en vigueur qu'après sa ratification<sup>30</sup>.

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures prononçait une allocution, le 7 mai, devant la Chambre de commerce italo-canadienne. Après avoir exposé les affinités historiques qui rapprochent les deux pays, M. MacGuigan énumérait certaines politiques susceptibles d'être adoptées dans le but de rendre plus fructueuses les relations entre le Canada et l'Italie. À titre d'exemples, nous en rapportons quelques-unes:

- il serait à l'avantage de nos deux pays de procéder à des consultations bilatérales plus fréquentes et plus systématiques sur les problèmes politiques et économiques qui assaillent le monde.
- le Canada et l'Italie devraient unir leurs efforts pour faire avancer la cause du libre-échange.
- nous devons améliorer notre compétitivité dans l'arène internationale. L'intensification de nos échanges scientifiques et techniques constitueraient un moyen concret et constructif de parvenir à ce résultat. De même, nous devrions aussi explorer la possibilité d'élargir le champ de notre coopération économique<sup>31</sup>.

#### 4 - LE PORTUGAL

On annonçait, dans les premiers jours de mai, la conclusion d'un accord sur la sécurité sociale entre le Canada et le Portugal. L'accord permet aux personnes ayant vécu au Canada et au Portugal de combiner les cotisations versées aux programmes de sécurité sociale des deux pays et, ainsi, de « devenir admissibles aux pensions gouvernementales au moment de leur retraite<sup>32</sup>».

#### 5 - LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le 8 avril, MM. Mark MacGuigan et Gilles Lamontagne, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre de la Défense nationale, annonçait la signature, à Bonn, d'un accord de coopération militaire entre le Canada et la RFA. En vertu de cet accord, la Force aérienne allemande pourra utiliser les installations de Goose Bay, au Labrador, pour s'entraîner au vol à basse altitude. Ainsi, les Allemands pourront, jusqu'au 31 décembre 1983, stationner à Goose Bay.

29. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 43* (29 avril 1981).

30. *Idem.*, *Communiqué no 46* (6 mai 1981).

31. *Idem.*, *Discours*, 7 mai 1981, p. 3s.

32. *Le Soleil*, 2 mai 1981, p. F12.

un effectif ne dépassant pas 200 personnes et seize aéronefs, sous la supervision des Forces armées canadiennes qui veilleront au respect des règlements de sécurité canadiens<sup>33</sup>.

On apprenait à la fin du mois de mai que le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, profiterait de la tenue du Sommet économique, en juillet, pour effectuer une visite officielle au Canada. Le chancelier répond ainsi à une invitation du Premier ministre Trudeau. Celui-ci se rendait à Bonn le 25 juin. M. Schmidt lui aurait donc fait part de ses réserves sur l'idée de promouvoir le dialogue Nord-Sud par des négociations globales au sein des Nations Unies. Par ailleurs, le chancelier s'opposait à la création d'une banque mondiale qui aurait pour tâche de recycler les pétrodollars au profit du Tiers-Monde, idée chère à M. Trudeau<sup>34</sup>.

## 6 - LA SUISSE

Du 25 avril au 3 mai, le Conseiller fédéral et Chef du département fédéral suisse des Affaires étrangères, M. Pierre Aubert, visitait le Canada à titre officiel. Il devait s'entretenir avec le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures de divers sujets d'intérêt commun. Quelques semaines avant son arrivée, le ministère des Affaires extérieures estimait que la visite du Conseiller suisse permettrait

de développer, notamment sur les plans officiels et politiques, les excellentes relations qui ont toujours existé entre les deux pays et qui jusqu'à maintenant se sont principalement manifestées dans les domaines économiques et culturels<sup>35</sup>.

Le principal sujet de discussion, au niveau des échanges bilatéraux, devait être l'embargo canadien sur les ventes d'uranium à la Suisse, décrété en 1977. Un projet d'accord avait été préparé par le gouvernement canadien. La Suisse a adhéré au Traité de non-prolifération nucléaire. Toutefois, le Canada exige la négociation de garanties supplémentaires avant d'exporter son uranium. Puisque la Suisse continue de refuser de se conformer à cette exigence, M. MacGuigan déclarait le 28 avril qu'aucun accord de coopération nucléaire ne pourrait être conclu, dans un proche avenir, avec ce pays<sup>36</sup>.

## E — Le Canada, l'Europe de l'Est et l'URSS

Nous pouvons inscrire au chapitre des échanges économiques la majeure partie des relations entre le Canada, l'Europe de l'Est et l'Union soviétique, au cours du printemps. Outre l'URSS, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie étaient principalement impliquées.

### 1 - LA ROUMANIE

M. Edward C. Lumley, ministre d'État au Commerce, séjournait en Roumanie du 17 au 19 mai. Il rencontrait plusieurs ministres roumains dans le but de parvenir à la signature d'une entente économique à long terme entre le Canada et la Roumanie. En plus de promouvoir la technologie CANDU, le ministre espérait accroître les échanges canado-

33. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 32* (8 avril 1981).

34. *The Globe and Mail*, 22 mai 1981, p. 5; *Le Devoir*, 26 juin 1981, p. 1 et 18 et 27 juin 1981, p. 9.

35. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 31* (7 avril 1981).

36. *Le Soleil*, 27 avril 1981, p. B8 et 29 avril 1981, p. E4.

roumains dans les domaines suivants: fabrication de machines, électricité et électronique, mines et métallurgie, agriculture et service d'experts-conseils<sup>37</sup>.

M. James Donnelly, président de l'Énergie atomique du Canada Ltée, annonçait le 24 juin que la Roumanie venait de parapher une entente pouvant être considérée comme le prélude à l'acquisition d'un second réacteur CANDU<sup>38</sup>.

## 2 - LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Après sa visite en Roumanie, M. Edward C. Lumley séjournait en Tchécoslovaquie, du 19 au 21 mai. Le ministre canadien rencontrait des ministres du gouvernement fédéral et des républiques tchèque et slovaque. Le but de ces rencontres était d'intensifier les échanges entre le Canada et la Tchécoslovaquie dans les secteurs de l'élevage, de l'alimentation, des produits électroniques et de la machinerie<sup>39</sup>.

## 3 - L'UNION SOVIÉTIQUE

M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonçait le 2 avril que l'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Geoffrey Pearson, et le sous-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. N.S. Ryzhov, venaient de signer un protocole officiel. Ce document prévoit le règlement des dommages causés par la chute, sur le territoire canadien, du satellite soviétique Cosmos<sup>40</sup>.

Des représentants canadiens et soviétiques concluaient, durant la seconde quinzaine de mai, un accord à long terme prévoyant la vente à l'Union soviétique de blé canadien. Vingt-cinq millions de tonnes métriques de ce produit devraient être expédiées à l'Union soviétique au cours des cinq prochaines années<sup>41</sup>.

MM. Eugene Whelan et Hazen Argue, respectivement ministre de l'Agriculture et ministre responsable de la Commission canadienne du Blé, annonçaient le 18 juin que le gouvernement canadien verserait \$81 millions pour compenser les pertes encourues en 1980 par les producteurs de céréales. L'octroi servira à compenser uniquement les pertes consécutives à l'embargo partiel sur les ventes de céréales à l'Union soviétique, cet embargo ayant été en vigueur du 4 janvier au 31 juillet 1980. Par ailleurs, l'Association olympique canadienne recevra \$1.2 million pour n'avoir pu participer aux Jeux olympiques de Moscou<sup>42</sup>.

## 4 - LA YOUGOSLAVIE

Le secrétaire fédéral au Commerce à l'étranger de la Yougoslavie, M. Metod Rotar, séjournait au Canada du 26 au 30 avril. Il rencontrait plusieurs ministres fédéraux et provinciaux, ainsi que des hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires canadiens. MM. Metod Rotar et Edward C. Lumley convenaient:

de favoriser une expansion générale de la coopération économique entre les deux pays, en se fondant sur les intérêts mutuels de ces derniers.

37. Ministère de l'Industrie et de Commerce, *Communiqué no 21* (16 mai 1981).

38. *The Globe and Mail*, 25 juin 1981, p. 3.

39. Ministère de l'Industrie et de Commerce, *op. cit.*

40. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 27* (2 avril 1981).

41. Peter COOK, *The Globe and Mail*, 26 mai 1981, p. Is.

42. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 18 juin 1981, 5 p.

Au cours de leurs entretiens, le secrétaire fédéral yougoslave et le ministre d'État canadien auraient discuté des possibilités d'échanges dans les secteurs de la technologie nucléaire, des télécommunications, des produits chimiques, etc.<sup>43</sup>.

## F — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Au cours du printemps, les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Caraïbes ont impliqué principalement les pays suivants: la Barbade, le Brésil, la Dominique, la Grenade, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, le Salvador et le Venezuela. Les échanges entretenus ont touché aussi bien des problèmes d'ordre humanitaire que des questions économiques.

### 1 - LE BRÉSIL

M. Paulo Salim Maluf, gouverneur de l'État de Sao Paulo, arrivait à Ottawa le 31 mai. Le ministre d'État au Commerce, M. Edward C. Lumley accueillait l'homme politique brésilien. Au cours de son séjour, celui-ci rencontrait également le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, le ministre des Communications, M. Francis Fox, le ministre d'État aux Finances, M. Pierre Bussières, ainsi que de nombreux fonctionnaires et hommes d'affaires canadiens. La délégation conduite par M. Maluf comprenait des représentants gouvernementaux et une trentaine d'hommes d'affaires brésiliens.

Le principal but de cette mission était d'intensifier les échanges bilatéraux entre le Canada et le Brésil. Déjà, selon le ministère de l'Industrie et du Commerce,

le Brésil est le marché d'exportation le plus important du Canada en Amérique latine; il se classe au 10<sup>e</sup> rang dans le monde. Les exportations canadiennes sur le marché sont passées de \$422 millions à \$893 millions en 1980, soit une augmentation de 112% par rapport à 1979<sup>44</sup>.

À l'issue d'un colloque, organisé à Toronto le 3 juin par la Chambre de Commerce Brésil-Canada, les représentants brésiliens insistaient sur les possibilités pour le Canada d'investir au Brésil, en dépit de la politique de ce pays visant à réduire les importations. En 1971, 10% des investissements étrangers au Brésil étaient d'origine canadienne. Cette proportion est tombée à 4% en 1980. Les autorités brésiliennes seraient particulièrement désireuses de promouvoir la coopération financière et technologique dans le domaine énergétique<sup>45</sup>.

Au terme du séjour au Canada de la mission brésilienne, on apprenait que six banques canadiennes garantiraient un prêt de \$12 millions (dollars américains) aux milieux d'affaires de l'État de Sao Paulo<sup>46</sup>.

### 2 - LES CARAÏBES

Le 8 mai, le ministère des Affaires extérieures annonçait que le Canada fournirait \$4.5 millions à la Jamaïque, en 1981-82, afin de soutenir la balance des paiements de ce pays. Selon le ministère canadien,

43. Ministère de l'Industrie et de Commerce, *Communiqué no 16* (30 avril 1981).

44. *Idem.*, *Communiqué no 23* (29 mai 1981), p. 1.

45. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 5 juin 1981, p. B2.

46. *The Globe and Mail*, 9 juin 1981, p. B7.

Cette aide sera octroyée sous la forme d'un prêt concessionnel pour l'importation de biens et services essentiels d'origine canadienne, y compris de denrées alimentaires<sup>47</sup>.

L'ACDI sera chargée de négocier les modalités du prêt avec les autorités jamaïcaines compétentes.

Deux semaines plus tard, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, annonçait une révision des programmes fédéraux d'emploi en agriculture. Certaines mesures touchent les travailleurs agricoles qui, venus des Antilles ou du Mexique, sont employés au Canada sur une base saisonnière\*. Ainsi, le gouvernement canadien se propose de négocier, avec les gouvernements des Antilles et du Mexique, des accords de cinq ans plutôt que de trois ans « afin d'assurer une source continue de main-d'oeuvre saisonnière pour compléter la main-d'oeuvre canadienne ». Par ailleurs, les employeurs devront épuiser le marché canadien avant de recruter de la main-d'oeuvre étrangère. De plus, le gouvernement entend empêcher que les travailleurs étrangers reçoivent des rétributions inférieures à celles qui sont versées aux Canadiens<sup>48</sup>.

M. Marcel Massé, président de l'Agence canadienne de Développement international, annonçait le 28 mai que le Canada répondra à une demande du gouvernement de la Dominique en lui versant une subvention de \$4 millions pour l'aider à développer son industrie de la noix de coco, à demi-détruite par le passage de l'ouragan David, en août 1979<sup>49</sup>.

Simultanément, M. Massé révélait que son agence verserait, dans le but de revitaliser son industrie du cacao, une subvention de \$7.3 millions à la Grenade. Comme le précédent, ce projet sera réalisé en plusieurs années<sup>50</sup>. Par ailleurs, l'ACDI accordait à la Grenade une subvention de \$1.5 million pour financer la reconstruction d'un garage gouvernemental. Cinq spécialistes canadiens dirigeront le projet<sup>51</sup>.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce parrainait, au cours du mois de juin, trois séminaires destinés à informer les milieux d'affaires canadiens sur les services que peut leur rendre la Banque de Développement interaméricaine dans leur approche des marchés antillais et latino-américains. Les séminaires se tenaient successivement à Montréal, à Toronto et à Vancouver. Déplorant la faible activité du Canada au sein de la BDI, le ministre d'État au Commerce déclarait :

J'ai confiance qu'une fois informés des possibilités offertes par la BDI et de la façon de travailler avec elle, les gens d'affaires canadiens concurrenceront avec succès pour l'obtention d'une juste part de ce marché<sup>52</sup>.

Notons enfin qu'un séminaire sur les échanges économiques entre le Canada et la Barbade se tenait à Toronto à la fin du mois de juin. Selon les représentants du gouvernement et des milieux d'affaires de la Barbade, ce pays offre aux investisseurs canadiens des possibilités immenses, principalement dans le secteur de l'industrie légère<sup>53</sup>.

47. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 47* (8 mai 1981).

48. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 22* (22 mai 1981).

\* Ils étaient plus de 6,000 en 1980.

49. ACDI, *Communiqué no 16* (28 mai 1981).

50. *Idem.*, *Communiqué no 15* (28 mai 1981).

51. *Idem.*, *Communiqué no 18* (29 mai 1981).

52. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 24* (4 juin 1981), p. 2.

53. Peggy McCallum, *The Globe and Mail*, 25 juin 1981, p. B6.

### 3 - LE MEXIQUE

Le 5 mai, Pétro-Canada annonçait que les livraisons de pétrole mexicain avaient atteint, en mars 1981, l'objectif de 50,000 barils par jour, qui avait été fixé pour la fin de 1980. Des difficultés avaient alors contraint le Mexique à réduire ses exportations. Selon les autorités canadiennes, le niveau atteint en mars et avril pourra être maintenu<sup>54</sup>. À la fin du mois de juin, le gouvernement canadien demandait aux dirigeants des raffineries intéressées d'examiner la possibilité d'importer davantage de pétrole mexicain. Le gouvernement réagissait ainsi à une offre faite par les autorités mexicaines. Toutefois, les raffineurs canadiens, déçus par la qualité du pétrole mexicain, se montraient peu intéressés<sup>55</sup>.

Du 12 au 15 mai, le gouverneur du district fédéral de Mexico, M. Carlos Hank Gonzalez, séjournait au Canada. Peu avant son départ, il se joignait à M. Edward C. Lumley pour annoncer que la ville de Mexico s'était engagée à acheter 90 wagons de métro fabriqués par Bombardier Inc. Cet achat, évalué à environ \$50 millions, porte à 270 le nombre de wagons que la compagnie canadienne livrera au Mexique. Le ministère de l'Industrie et du Commerce profitait du séjour de M. Gonzalez pour faire le point sur l'état des relations canado-mexicaines. Il établissait ainsi que,

en 1980, les exportations du Canada au Mexique ont connu une hausse spectaculaire de 104%, passant de \$236 millions l'année précédente à \$482 millions. Les exportations du Mexique au Canada ont aussi augmenté d'environ 65%. Selon les indications, la croissance des échanges commerciaux sera presque aussi impressionnante en 1981. Cette progression est due, du moins en partie au fait que les deux pays ont trouvé qu'il y allait de leur propre intérêt de travailler en plus étroite collaboration<sup>56</sup>.

Vers le milieu de mai, l'Énergie atomique du Canada Ltée déléguait au Mexique une mission d'étude chargée d'explorer les possibilités de coopération canado-mexicaine en matière scientifique et technologique. Le rapport soumis par cette équipe doit être utilisé pour promouvoir la technologie CANDU auprès du gouvernement mexicain<sup>57</sup>. Environ un mois plus tard, une délégation mexicaine séjournait au Canada dans le but de signer deux accords réglant les modalités de transfert de technologies non-nucléaires. Ces accords devraient impliquer directement l'Hydro-Ontario et l'Hydro-Québec<sup>58</sup>.

### 4 - LE NICARAGUA

Le vice-ministre de l'Éducation des adultes du Nicaragua, M. Francisco Lacayo Parajon, visitait le Canada à la fin de mois d'avril. L'objectif premier de son séjour était de négocier l'achat de blé canadien. Profitant de l'occasion, M. Parajon annonçait que son gouvernement avait désigné un ambassadeur pour le représenter au Canada. Celui-ci devait entrer en fonction au cours du mois de mai<sup>59</sup>.

En juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait que son gouvernement verserait \$4.5 millions en aide alimentaire au Nicaragua. Cet octroi sera réalisé sous forme de livraison de blé. De plus, il est prévu que l'ACDI finance une étude visant l'auto-suffisance alimentaire du Nicaragua<sup>60</sup>.

54. *Le Soleil*, 6 mai 1981, p. F3.

55. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 18 juin 1981, p. B1 et Paul TAYLOR, *The Globe and Mail*, 19 juin 1981, p. B1.

56. Ministère de l'Industrie et de Commerce, *Communiqué no 20* (14 mai 1981), p. 3 (annexe).

57. Oakland ROSS, *The Globe and Mail*, 16 mai 1981, p. B20.

58. Jennifer LEWINGTON, *op. cit.*, 6 juin 1981, p. B20.

59. André DIONNE, *Le Soleil*, 29 avril 1981, p. G3.

60. ACDI, *Communiqué no 21* (8 juin 1981).

## 5 - LE PÉROU

Le 27 avril, la Société canadienne pour l'Expansion des Exportations annonçait qu'elle fournirait, avec le soutien de deux banques canadiennes, un prêt de \$13,2 millions à la République du Pérou. Ce montant devrait permettre à la société nationale des chemins de fer du Pérou de moderniser ses équipements. Le prêt doit servir à financer dans ce but l'achat de produits canadiens<sup>61</sup>.

Au cours du printemps, les autorités canadiennes se penchaient sur le sort réservé aux Canadiens emprisonnés au Pérou. Au début de juin, le ministre péruvien de la Justice, M. Felipe Osterling, annonçait que les 37 Canadiens détenus à Lima pour trafic de drogue seraient renvoyés au Canada après avoir été jugés de façon à purger leur peine dans leur pays d'origine<sup>62</sup>. Un peu plus tard, le ministère canadien des Affaires extérieures approuvait les efforts du gouvernement péruvien en vue de hâter ce dénouement<sup>63</sup>. Toutefois, le 16 juin, le secrétaire parlementaire de M. Mark MacGuigan, M. Louis Duclos, annonçait que son ministère envisageait d'augmenter la représentation consulaire du Canada au Pérou afin de venir en aide aux prisonniers canadiens<sup>64</sup>.

## 6 - LE SALVADOR

M. Mark MacGuigan déclarait, le 3 avril, que le Canada assouplirait les modalités d'immigration pour faciliter l'entrée au Canada des Salvadoriens expulsés des États-Unis<sup>65</sup>.

Un mois plus tard, le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent annonçait qu'il se rendrait bientôt au Salvador en tant que représentant de l'Internationale socialiste. Ce projet visait à promouvoir le règlement pacifique de la guerre civile qui déchire ce pays. Précisant que la position du gouvernement canadien consistait à souhaiter la tenue d'élections au Salvador, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures déclarait :

Nous ne savons pas, naturellement, si les initiatives de l'Internationale socialiste seront acceptables au gouvernement du Salvador et aux autres parties en cause. Mais si elles l'étaient, nous souhaiterions certainement qu'elles contribuent avec succès à atteindre les objectifs recherchés<sup>66</sup>.

De retour au pays, M. Broadbent suggérait que le Canada joue un rôle de médiation au Salvador, tout en faisant pression sur les États-Unis afin d'amener le gouvernement Reagan à mettre fin aux livraisons d'armes destinées au gouvernement salvadorien. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures estimait pour sa part que le Canada devait se tenir à une position de non-ingérence. Néanmoins, il n'écartait pas la possibilité que le Canada participe, si on requérait ses services, « à une commission internationale de surveillance des élections, comme il le fit d'ailleurs au Zimbabwe<sup>67</sup> ».

## 7 - LE VENEZUELA

Le 26 juin, M. Mark MacGuigan déclarait que si le Canada, les États-Unis et le Mexique convenaient d'élaborer un programme commun de développement économique, le

61. *Le Soleil*, 28 avril 1981, p. C8.

62. *Ibid.*, 8 juin 1981, p. A11.

63. *Ibid.*, 12 juin 1981, p. A12.

64. James RUSK, *The Globe and Mail*, 17 juin 1981, p. 5.

65. *Le Devoir*, 4 avril 1981, p. 2.

66. *Le Soleil*, 5 mai 1981, p. C7.

67. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 17 juin 1981, p. 1 et 10.

Venezuela se joindrait à eux. Le secrétaire d'État précisait d'ailleurs qu'une rencontre entre des représentants des quatre pays aurait lieu bientôt à ce propos<sup>68</sup>.

## G — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Le 9 avril, M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, exprimait « sa profonde inquiétude devant la récente vague de violence au Liban ». Au nom du Canada, il invitait les parties au conflit à rechercher une solution pacifique à leurs litiges<sup>69</sup>. À la fin du mois, M. MacGuigan annonçait que l'Agence canadienne de Développement international venait de verser \$100,000 pour secourir les victimes du conflit au Liban. L'argent sera utilisé à cette fin par le Comité international de la Croix-Rouge<sup>70</sup>.

M. Edward C. Lumley, ministre d'État au commerce, et la General Motors du Canada Ltée annonçaient, le 29 avril, que cette compagnie avait conclu un contrat avec l'Iraq pour la fourniture de 3,500 voitures. La transaction était évaluée à \$30 millions. En la rendant publique, M. Lumley notait que cette vente, la deuxième en importance en 1981, illustre « l'amélioration des relations économiques entre le Canada et l'Iraq<sup>71</sup> ».

Le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, visitait l'Algérie du 15 au 18 mai. Ce voyage remplaçait celui qui avait dû être annulé en janvier dernier. L'emploi du temps du Premier ministre comprenait des rencontres avec le président algérien, M. Chadli Bendjedid, le Premier ministre, M. Mohammed Abdelghani, et le ministre des Affaires étrangères, M. Sedik Benyahia. En plus de discuter des relations Nord-Sud, M. Trudeau désirait s'entretenir avec les hommes politiques algériens des relations économiques bilatérales. Il était question d'ouvrir aux hommes d'affaires canadiens un marché de \$2 milliards<sup>72</sup>. Le séjour du Premier ministre canadien en Algérie s'inscrivait dans les préparatifs au Sommet qui doit réunir, en juillet 1981, les représentants des sept plus importants pays industrialisés. Les discussions de MM. Trudeau et Chadli débordèrent toutefois sur la question plus politique des hostilités entre la Syrie et Israël<sup>73</sup>.

Le 7 juin, l'aviation israélienne attaquait une centrale nucléaire irakienne. Dans un message à l'ambassadeur d'Israël, le Canada condamnait ce geste,

estimant qu'une telle action est extrêmement néfaste à la cause de la paix au Moyen-Orient<sup>74</sup>

Le ministre de la Justice de la Tunisie, M. M'hamed Chaker, séjournait au Canada du 14 au 20 juin. Invité par le ministre canadien de la Justice, M. Jean Chrétien, M. Chaker devait discuter avec lui de l'organisation du Congrès de l'Institut de Droit d'Expression française qui doit se tenir au Canada, en septembre 1981. Le ministre tunisien rencontrait aussi M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, M. Charles Lapointe, ministre des petites et moyennes Entreprises et du Tourisme, et M. Marcel Massé,

68. *Le Devoir*, 27 juin 1981, p. 2.

69. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 35* (9 avril 1981).

70. ACDI, *Communiqué no 11* (29 avril 1981).

71. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 14* (29 avril 1981).

72. André PRÉFONTAINE, *Le Soleil*, 9 mai 1981, p. B6; voir aussi Gilles PAQUIN, *La Presse*, 11 mai 1981, p. A8.

73. Paul LACHANCE, *Le Soleil*, 20 mai 1981, p. A6; Robert SHEPPARD, *The Globe and Mail*, 18 mai 1981, p. 9.

74. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 53* (9 juin 1981).

président de l'ACDI. Les discussions devaient porter sur l'Agence de Coopération culturelle et technique, ainsi que sur les mesures susceptibles d'intensifier les échanges canado-tunisiens<sup>75</sup>.

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, déclarait le 20 mai que son gouvernement prêterait une « oreille sympathique » à une demande éventuelle, exprimée par l'Égypte et Israël, visant la participation du Canada à une force de surveillance dans le Sinaï. À ce propos, M. Mark MacGuigan déclarait le 8 juin que son gouvernement n'avait pris aucune décision formelle<sup>76</sup>.

## H — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

Du mois d'avril au mois de juin, le Canada a été confronté, en ce qui concerne l'Afrique, au règlement de problèmes dans lesquels sont impliqués plusieurs nations : c'est celui de l'indépendance de la Namibie et celui des réfugiés africains. Par ailleurs, les relations bilatérales du Canada avec les États de l'Afrique ont été dominées par des préoccupations d'ordre économique.

### 1 - LA NAMIBIE

Des représentants du Canada, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale allemande se réunissaient à Londres, le 22 avril, dans le but de faire le point sur la question namibienne. Ces pays constituent le Groupe des Cinq qui, sous les auspices des Nations Unies, préparaient en 1978 un plan de règlement pour assurer l'indépendance de la Namibie. La réunion du 22 avril visait la formulation de propositions qui favoriseraient la réalisation de cet objectif<sup>77</sup>.

Une semaine plus tard, le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, M. Michel Dupuy, prononçait une allocution à ce sujet devant le Conseil de sécurité. Il critiquait en ces termes la politique menée par l'Afrique du Sud :

Le Canada regrette l'échec des pourparlers de Genève et s'inquiète beaucoup de l'intransigeance de l'Afrique du Sud qui a bloqué la mise en oeuvre du plan de règlement de l'ONU et ainsi aggravé les tensions dans l'ensemble de l'Afrique australe(...). La position sud-africaine est indéfendable sur les plans juridique, politique et moral et l'Afrique du Sud ne pourra s'y accrocher très longtemps encore.

Selon le représentant canadien, l'intensification du processus de négociation demeurait la voie la plus propice à un règlement équitable de la question namibienne<sup>78</sup>.

Le 4 mai, les ministres des Affaires des pays du Groupe des Cinq, réunis à Rome, s'entendaient

pour relancer les négociations sur l'indépendance namibienne, avec un plan s'inspirant du schéma ayant conduit à l'indépendance du Zimbabwe<sup>79</sup>.

Des hauts fonctionnaires des pays occidentaux déjà impliqués devaient se pencher sur le problème au cours du mois de mai.

75. *Idem.*, *Communiqué no 56* (12 juin 1981).

76. *Le Soleil*, 21 mai 1981, p. D1; John GRAY, *The Globe and Mail*, 9 juin 1981, p. 4; voir aussi *Le Devoir*, 26 juin 1981, p. 5.

77. *Le Soleil*, 15 avril 1981, p. E16.

78. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 42* (27 avril 1981).

79. *Le Soleil*, 4 mai 1981, p. C8.

## 2 - LES POLITIQUES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Du 5 au 8 avril, le ministre d'État au Commerce, M. Edward C. Lumley, séjournait au Nigeria. Des représentants de dix compagnies l'accompagnaient. Ce voyage avait pour fin de promouvoir, auprès des ministres nigériens, les équipements canadiens dans le domaine du transport ferroviaire et aérien, des communications, de la construction, de l'alimentation et des services d'ingénierie<sup>80</sup>.

M. Alhaji Umaru Dikko, ministre des Transports du Nigeria, arrivait au Canada le 13 mai. Son séjour devait lui permettre de se familiariser avec les équipements canadiens dans le secteur du transport. À l'occasion de son arrivée, le ministère de l'Industrie et du Commerce précisait que le récent passage de M. Edward Lumley au Nigeria avait permis la signature d'un contrat de \$40 millions sur la vente de lait en poudre et d'un contrat de \$1.8 million sur la vente d'équipements ferroviaires<sup>81</sup>.

Le 9 avril, MM. Jean-Guy Saint-Martin et Moustapha Ba, représentant respectivement l'ACDI et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, répondaient aux critiques formulées à l'égard du programme d'aménagement de ce fleuve. Selon eux, les avantages du projet dépassent largement les inconvénients écologiques et sociaux qui furent relevés<sup>82</sup>.

Du 22 au 24 avril, le ministre du Plan du Niger, M. Brah Mahamane, séjournait au Canada afin d'assister à la septième réunion annuelle des consultations canado-nigériennes pour la coopération au développement. M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, présidait la réunion avec M. Mahamane. Il était prévu que la réunion fasse le point sur la coopération bilatérale tout en permettant d'explorer

les domaines d'intervention future du Canada au Niger, principalement en matière d'énergie, de développement rural, de transport et communications et de formation professionnelle<sup>83</sup>.

Le 29 mai, l'ACDI annonçait que M. Mark MacGuigan et M. D.T. Matenje, chef d'une délégation du Malawi, signaient un accord sur l'octroi d'une subvention de \$7.6 millions pour financer l'achèvement de la construction du chemin de fer du Malawi. Cela portait la contribution canadienne à ce projet à \$89,024,000<sup>84</sup>.

M. Pierre de Bané, conseiller auprès de M. Mark MacGuigan pour les affaires francophones, séjournait en Guinée et au Gabon du 5 au 12 juin. La délégation qui accompagnait M. De Bané comprenait des représentants de l'ACDI et des ministères suivants : Affaires extérieures, Industrie et Commerce et Expansion économique régionale. Dans les deux pays visités, le ministre canadien devait rencontrer les principales personnalités politiques, afin de discuter des moyens d'accroître la coopération entre les deux pays<sup>85</sup>.

Notons enfin que, le 10 juin, M. MacGuigan annonçait que l'ACDI verserait \$200,000 à une firme torontoise chargée d'établir les plans d'un collège universitaire qui doit être construit au Kenya<sup>86</sup>.

80. Ministère de l'Industrie et de Commerce, *Communiqué no 11* (6 avril 1981).

81. *Idem.*, *Communiqué no 19* (13 mai 1981).

82. ACDI, *Communiqué no 8* (9 avril 1981).

83. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 39* (16 avril 1981); voir aussi *Communiqué no 40* (24 avril 1981).

84. ACDI, *Communiqué no 17* (29 mai 1981).

85. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 52* (4 juin 1981).

86. *Communiqué no 22* (10 juin 1981).

### 3 - LES RÉFUGIÉS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, dirigeait la délégation du Canada lors de la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique. La Conférence ministérielle, organisée par l'Organisation de l'Unité africaine et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, se tenait à Genève les 9 et 10 avril dernier<sup>87</sup>. Soulignant la gravité du problème que constituent les cinq millions de réfugiés africains, M. MacGuigan déclarait que le Canada,

sous réserve de l'approbation du Parlement et du Conseil du Trésor, versera en 1981 plus de 22,4 millions de dollars canadiens pour répondre aux besoins qui auront été identifiés par la présente Conférence<sup>88</sup>.

Conformément à cette annonce, l'ACDI consentait, à la fin du mois d'avril, un octroi de \$1,4 million pour venir en aide aux réfugiés en Somalie. Le montant devait être acheminé par l'intermédiaire du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés<sup>89</sup>.

#### I — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Dans une allocution prononcée le 16 avril lors d'un séminaire à l'Université de Toronto, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. A.E. Gotlieb, faisait le point sur les relations du Canada avec la région du Pacifique. Selon lui,

il est maintenant largement accepté que la région du Pacifique revêt de plus en plus d'importance pour les Canadiens (...). Étant donné que l'essor économique de l'Ouest canadien entraîne maintenant un plus grand intérêt pour le marché d'Asie, il est tout aussi souhaitable qu'impératif de renforcer la dimension Est-Ouest de la perspective canadienne. Appelez cela la troisième option, si vous voulez, mais il reste que le Canada se tourne de plus en plus vers ses provinces de l'Ouest et le monde du Pacifique<sup>90</sup>.

Les échanges entretenus par le Canada avec la région du Pacifique, au cours du printemps, ont impliqué plusieurs pays et ont illustré l'importance primordiale des préoccupations de nature économique.

#### 1 - L'AUSTRALIE

Le Premier ministre australien, M. Malcolm Fraser, arrivait au Canada le 26 juin. Ses entretiens avec le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, devaient porter principalement sur le dialogue Nord-Sud et sur la prochaine rencontre des Premiers ministres du Commonwealth, qui doit se tenir à Canberra au cours de l'automne. À l'issue de ce dialogue, on soulignait la similarité de vues des deux hommes d'État. Ainsi, ils soutiennent tous deux la tenue de négociations globales, au sein des Nations Unies, pour établir un partage plus juste de la richesse mondiale. MM. Fraser et Trudeau auraient aussi abordé la question de la participation éventuelle de leurs pays à une force de maintien de la paix dans le Sinaï<sup>91</sup>.

87. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 26* (1er avril 1981).

88. *Idem.*, *Discours*, 9 avril 1981, p. 4.

89. ACDI, *Communiqué no 10* (29 avril 1981).

90. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no 81/9 (16 avril 1981), p. 2.

91. *The Globe and Mail*, 27 juin 1981, p. 2; James RUSK, *op. cit.*, 29 juin 1981, p. 4; *Le Devoir*, 30 juin 1981, p. 3.

## 2 - LA CHINE

Le 28 avril, M. John Roberts, ministre de l'Environnement, et M. Yong Wentao, ministre des Forêts, signaient à Beijing un protocole d'entente entre le Canada et la Chine dans le secteur forestier<sup>92</sup>.

Le lendemain, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait que le gouvernement canadien verserait une subvention de \$50,000 pour porter secours aux victimes de sécheresse et d'inondations en Chine. Le montant sera confié à l'UNICEF<sup>93</sup>.

Cinquante membres du Conseil commercial Canada-Chine entreprenaient, le 19 avril, une tournée de onze jours en Chine. Le séjour allait déboucher sur la signature de plusieurs ententes commerciales entre les autorités chinoises et les hommes d'affaires canadiens. Les ententes touchent les secteurs de l'agriculture, de l'industrie légère et de l'industrie lourde<sup>94</sup>.

Le 27 mai, M. Mark MacGuigan annonçait qu'il se rendrait en Chine du 17 au 31 août 1981, répondant ainsi à l'invitation de son homologue chinois, le ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua<sup>95</sup>.

## 3 - LA CORÉE

MM. Edward C. Lumley et Suh Suk Joon, respectivement ministre d'État au Commerce et ministre du Commerce et de l'Industrie, dirigeaient les délégations canadienne et sud-coréenne à la sixième réunion canado-coréenne des ministres du Commerce. La rencontre avait lieu à Ottawa, les 27 et 28 avril dernier. Selon le communiqué conjoint, publié à l'issue de la réunion, les discussions ont porté principalement sur les sujets suivants :

les perspectives économiques de la Corée et du Canada, les moyens et les modalités d'accroissement du commerce bilatéral, le commerce international, la coopération en matière d'approvisionnement et de mise en valeur des ressources naturelles, les perspectives d'investissement offertes aux entreprises conjointes et la collaboration technique, que ce soit à l'échelle bilatérale ou dans d'autres pays<sup>96</sup>.

Le ministre Lumley a profité de ces entretiens pour souligner

les avantages que la Corée retirerait du « jumelage » du réacteur canadien actuellement construit en Corée, tout en faisant ressortir l'importance que le gouvernement canadien attache à cette vente<sup>97</sup>.

Se disant satisfaits de leur rencontre, les ministres Lumley et Suh ont annoncé la création d'un Conseil commercial Canada-Corée. La première réunion de ce conseil doit se tenir à Séoul, en septembre 1981.

Du 21 au 26 juin, M. Edward C. Lumley dirigeait une délégation de hauts fonctionnaires fédéraux\* et d'hommes d'affaires canadiens en Corée. Au cours de son séjour, M. Lumley s'entretenait avec le président coréen, M. Chun Doo Hwan, ainsi qu'avec les

92. *The Globe and Mail*, 29 avril 1981, p. 3 et 5 mai 1981, p. B3.

93. ACDI, *Communiqué no 12* (30 avril 1981).

94. Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail*, 6 mai 1981, p. B2.

95. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 51* (27 mai 1981).

96. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Sixième réunion des ministres du Commerce de la Corée et du Canada: Communiqué conjoint*, 28 avril 1981, p. Is.

97. *Ibid.*, p. 2.

\* Ils étaient délégués par les ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce, ainsi que par la Société pour l'Expansion des Exportations.

ministres de l'Agriculture, des Communications, de l'Énergie et des Ressources, de la Planification économique et le président de la Société d'électricité<sup>98</sup>.

#### 4 - LE JAPON

Vers le milieu du mois d'avril, une mission canadienne se rendait à Tokyo afin de mesurer l'impact qu'aurait sur l'économie canadienne une limitation des exportations d'automobiles japonaises vers les États-Unis. Un accord à cet effet était conclu entre Tokyo et Washington à la fin d'avril<sup>99</sup>.

Le Premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, arrivait à Ottawa le 9 mai pour une visite officielle de six heures. Ses discussions avec le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, ont porté principalement sur le dialogue Nord-Sud. Les deux hommes d'État se sont entendus pour souligner l'importance primordiale de cette question. Le sujet du commerce automobile entre le Canada et le Japon n'aurait été qu'effleuré. À ce propos, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan, déclarait que les discussions se poursuivaient entre les fonctionnaires canadiens et japonais<sup>100</sup>.

Le 4 juin, M. Herb Gray, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, annonçait qu'il venait de recevoir une lettre de M. Rokusuke Tanaka, ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie. Celui-ci y précisait les mesures qu'entendait prendre son gouvernement pour contrôler les exportations dans le secteur automobile. Le ministre canadien les résume en ces termes :

- Les Japonais mettront en place un programme de mise en marché concernant les exportations de véhicules particuliers vers le Canada aux termes desquels ils ont prévu que leurs exportations ne dépasseront pas 174,213 unités au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1981 au 31 mars 1982. Cela représente une diminution de 6% par rapport au niveau des expéditions des 12 derniers mois (...).
- Le Japon, en consultation avec le Canada, étudiera avant la fin de l'année s'il est nécessaire d'imposer un autre niveau de restriction (...).
- La question d'un arrangement pour 1983/84 sera étudiée plus tard.
- En ce qui a trait à l'exportation d'automobiles « ne transportant pas de passagers », j'ai cru comprendre que la modération qui sera exercée sera telle que les effets du système japonais de prévisions ne seront pas diminués<sup>101</sup>.

Les relations canado-japonaises au cours du printemps impliquèrent également d'autres secteurs d'activité économique. Ainsi, M. Ray Hesion, président de la Société d'hypothèque et de logement du Canada, dirigeait la délégation canadienne à la cinquième réunion biennale du Comité canado-japonais du logement. La réunion se déroulait à Tokyo du 15 au 17 juin. La délégation canadienne était parrainée par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Sa mission consistait à échanger des informations techniques sur les politiques canadiennes et japonaises du logement.

M. Edward C. Lumley, ministre d'État au Commerce, arrivait au Japon le 16 juin pour une visite de cinq jours. Il assistait aux séances de clôture du Comité du logement, le but principal de son séjour étant toutefois de promouvoir les exportations canadiennes de produits finis et semi-finis<sup>102</sup>.

98. *Idem.*, *Communiqué no 27* (19 juin 1981).

99. *The Globe and Mail*, 11 avril 1981, p. B5; *Le Soleil*, 22 avril 1981, p. F1.

100. Huguette LAPRISE, *La Presse*, 11 mai 1981, p. A9; *Le Soleil*, 9 mai 1981, p. B6.

101. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 34* (4 juin 1981).

102. *Idem.*, *Communiqué no 25* (8 juin 1981) et *Communiqué no 26* (16 juin 1981).

## 5 - LES PAYS DE L'ASEAN\*

Du 30 avril au 2 mai, le ministre des Affaires étrangères de Thaïlande, M. Siddhi Savetsila, séjournait au Canada. Selon le ministère canadien des Affaires extérieures,

la visite du ministre des Affaires étrangères Siddhi reflète l'importance que le Canada et la Thaïlande attachent à l'élargissement de leurs relations.

Dans cette perspective, le séjour du ministre devait lui fournir l'occasion de discuter avec des membres du gouvernement canadien de questions d'intérêt commun<sup>103</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai, M. Siddhi Savetsila signait avec son homologue canadien, M. Mark MacGuigan, un protocole d'entente en vertu duquel le Canada participera à la mise sur pied d'un centre d'arboriculture forestière qui desservira les pays de l'ASEAN. Le centre sera situé en Thaïlande, à Muak Lek. La contribution du gouvernement canadien au projet sera administrée par l'Agence canadienne de développement international: Celle-ci

fournira une subvention de \$1.5 million qui servira à acquitter les services des experts forestiers canadiens. Ces fonds serviront également à assurer la formation supérieure de personnel forestier de l'ASEAN au Canada, tout en permettant d'assurer des activités de formation technique au Canada et dans la région de l'ASEAN, des ateliers et des séminaires, et la fourniture d'une quantité limitée d'équipement. La subvention doit également servir à financer une évaluation au cours de la troisième année du projet<sup>104</sup>.

Les 19 et 20 juin, M. Mark MacGuigan participait à la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN et des partenaires du dialogue\*. Les sujets discutés devaient porter sur la situation politique au Kampuchea ainsi que sur des questions d'intérêt bilatéral. Affirmant qu'il attachait une grande importance au rôle que pouvait jouer le Canada au cours de cette réunion, M. MacGuigan énumérait les résultats de la coopération avec les pays de l'ASEAN et, pour justifier son optimisme, notait les progrès accomplis dans les discussions en vue de la conclusion d'un accord de coopération industrielle, technique et commerciale<sup>105</sup>.

Le 19 juin, M. MacGuigan et son homologue philippin, M. Carlos P. Romulo, signaient un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le document engageait les deux gouvernements. Conforme aux exigences de la politique nucléaire canadienne, l'accord, selon le ministère des Affaires extérieures,

est une indication positive de l'importance que les deux pays attachent à la coopération dans ce domaine crucial et ouvre la voie aux ventes d'uranium canadien et de réacteurs CANDU ainsi qu'au transfert de techniques canadiennes aux Philippines<sup>106</sup>.

\* L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est regroupe l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Nous nous permettons de ranger sous une même rubrique les relations que le Canada a entretenues avec l'un ou l'autre ou avec l'ensemble de ces pays.

103. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 41* (27 avril 1981).

104. ACDI, *Communiqué no 13* (1<sup>er</sup> mai 1981), p. 1.

\* Les autres partenaires sont l'Australie, la Communauté économique européenne, les États-Unis, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

105. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 55* (11 juin 1981) et *Discours*, 19 juin 1981.

106. *Idem.*, *Communiqué no 58* (19 juin 1981).

## J — Chronologie\*

23 mars :

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonce que son gouvernement fournira \$50,000 pour venir en aide aux victimes des tremblements de terre en Grèce. Cela porte à \$75,000 la contribution versée par l'ACDI à cette fin.

3 avril :

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce l'ouverture d'un nouveau bureau régional des passeports à London.

4 au 6 avril :

- Des représentant civils et militaires du Canada, de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni participent, à Ottawa, à une conférence sur les carburants et lubrifiants navals.

6 avril :

- Le ministère de l'Industrie et du Commerce annonce que le ministre d'État au Commerce, M. Edward C. Lumley, se rendra la semaine suivante en Arabie saoudite où il doit rencontrer des ministres saoudiens. Les entretiens prévus doivent porter sur les échanges commerciaux entre le Canada et ce pays.

- - :

- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, annonce que le Canada investira \$6.2 millions, au cours de l'année financière 1981, pour soutenir les exposants canadiens à soixante-dix foires internationales.

7 avril :

- Conjointement avec le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des Arts de l'Australie, le ministère canadien des Affaires extérieures annonce que le prix littéraire canado-australien pour 1980 est décerné à Roger McDonald, poète et romancier australien.

9 avril :

- M. Mark MacGuigan, qui dirige la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur la situation des réfugiés, rencontre le rapporteur spécial pour les questions relatives aux exodes massifs de populations, M. Sadruddin Aga Khan.

10 au 17 avril :

- Le ministère des Affaires extérieures, le ministère de la Défense nationale et le Service d'information de l'OTAN parrainent une visite des sièges de l'OCDE, de l'AIE, de l'OTAN, de la mission canadienne auprès de la C.E. et du quartier général des puissances alliées en Europe. Le groupe visiteur est composé de douze dirigeants municipaux et de cinq dirigeants syndicaux canadiens.

13 au 15 avril :

- M. Emile van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, rencontre au Canada divers hommes politiques et hauts fonctionnaires. Ce séjour officiel s'inscrit dans les préparatifs de la réunion ministérielle des pays de l'OCDE, prévue pour le mois de juin 1981.

---

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement les événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

15 avril :

- Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, rencontre à Ottawa son homologue américain, M. Caspar Weinberger. Leurs discussions visent à compléter celles qui ont été amorcées, à Washington, le 5 février 1981.

- - :

- M. Mark MacGuigan annonce qu'il doit reporter à une date ultérieure les visites qu'il devait effectuer en Grèce et en Yougoslavie à la fin du mois. En effet, l'échéancier de ce voyage coïncidait malencontreusement avec le débat parlementaire sur la Constitution canadienne.

23 avril :

- M. Lloyd Axworthy annonce que vingt Canadiens pourront participer, en 1982, au 9<sup>e</sup> Programme d'échanges de jeunes spécialistes entre le Canada et le Mexique. Un nombre égal de Mexicains recevront une formation au sein d'entreprises canadiennes.

- - :

- Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, annonce que les importations de bovins et d'ovins, en provenance d'Europe occidentale, seront annulées cette année. Cette mesure a été prise après l'identification de foyers de fièvre aphteuse parmi le bétail italien, français et autrichien.

24 avril au 3 mai :

- L'ACDI participe au Salon de la femme qui se tient à Montréal. Son programme d'information a pour thème « le Tiers-Monde, la femme et l'ACDI ».

4 mai :

- Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, arrive en Indonésie où il doit rencontrer plusieurs ministres ainsi que le président, M. Soeharto. Avant de rentrer à Ottawa, M. Lalonde rencontrera à Hong Kong des hommes d'affaires canadiens.

5 mai :

- M. Eugene Whelan annonce la signature d'ententes sur les importations de fromage en provenance de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège, de la Suède et de la Suisse. Ces ententes entraient en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1981.

- - :

- M. Richard Graham, sous-secrétaire adjoint pour les affaires latino-américaines, arrive à Buenos Aires pour une visite officielle de trois jours. Ses conversations avec les représentants argentins doivent porter sur la coopération canado-argentine dans le domaine nucléaire, ainsi que sur les relations politiques bilatérales.

8 mai :

- En mission au Japon, le ministre du Tourisme et de la Petite entreprise, M. Charles Lapointe, déclare que l'un de ses objectifs est d'amener les touristes japonais vers l'Est du Canada.

- - :

- Profitant de son voyage en Italie, M. Mark MacGuigan se rend au Vatican où il est reçu, en audience privée, par le Pape.

mi-mai :

- M. Gilles Lamontagne représente le Canada à la réunion des pays membres de l'OTAN à Bruxelles. La réunion a pour but d'examiner les moyens de contrer la menace militaire soviétique.

11 mai :

- La Fondation canadienne pour les réfugiés, un organisme sans but lucratif, devient le partenaire mandaté au Canada du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans les secteurs de l'éducation populaire et de la collecte de fonds.

14 mai :

- M. Lloyd Axworthy rend public un document de travail qui énumère les initiatives qui ont été prises par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration afin de régler le problème des irrégularités commises par certains conseillers en immigration.

14 au 19 mai :

- M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale et conseiller pour les Affaires francophones, est en visite officielle en Europe. En Belgique, il rencontre le Premier ministre, M. Mark Eyskens, ainsi que des membres de son gouvernement et des représentants des Communautés européennes. En France, M. De Bané participe aux journées canadiennes qui se tiennent à Rouen et sont organisées par l'Association France-Canada.

18 au 21 mai :

- Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, effectue une visite officielle en Suède. Il est accueilli par le roi Carl Gustaf et la reine Silvia.

20 mai :

- Le Canada appuie l'adoption, par la 34<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé, d'un code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

1<sup>er</sup> au 4 juin :

- Le gouverneur-général du Canada séjourne au Danemark où il est accueilli par la reine Margrethe et le prince Henrik.

15 juin :

- M. Lloyd Axworthy annonce que des crédits supplémentaires de plus de \$4 millions seront utilisés pour faciliter l'intégration des réfugiés indochinois établis au Canada. 60,000 réfugiés sont déjà arrivés au Canada et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration prévoit en accueillir 10,000 autres en 1981.

15 et 16 juin :

- M. Mark MacGuigan et le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, participent à la réunion du Conseil ministériel de l'Organisation de Coopération et de Développement économique.

18 juin :

- M. Mark MacGuigan annonce que le Canada participera à l'exposition internationale sur l'énergie qui se tiendra, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 1982, à Knoxville dans le Tennessee.

19 juin :

- La Chambre des communes crée un sous-comité parlementaire chargé d'étudier la situation, la capacité et le rôle des réserves des forces armées. Le sous-comité a jusqu'au

15 décembre pour commettre un rapport au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale.

M. Mark MacGuigan annonce que le vice-président de la Commission des Communautés européennes chargé des relations extérieures, M. Wilhelm Haferkamp, sera en visite officielle au Canada du 4 au 10 juillet.

27 juin au 2 juillet :

- M. Paul Hartling, Haut-commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés, effectue une visite officielle au Canada. Il rencontre à Ottawa MM. Mark MacGuigan et Lloyd Axworthy.

## II — Les Relations extérieures du Québec

(avril à juin 1981)

### A — Aperçu général

Du mois d'avril au mois de juin, les échanges entretenus par le Québec avec l'étranger se sont inscrits dans la poursuite des relations établies au cours des mois précédents. Les échanges les plus nombreux allaient d'ailleurs impliquer deux de ses partenaires privilégiés, la France et les États-Unis. Aucun événement n'a modifié l'orientation générale de la politique internationale du Québec.

### B — Le Québec et les États-Unis

Le 7 avril, des représentants de la compagnie General Dynamics de Saint-Louis rencontraient des représentants du gouvernement québécois pour discuter de l'achat par celui-ci de l'Asbestos Corporation. Peu de commentaires ont été émis à la suite de cette rencontre. Un mois plus tard, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, déclarait que son gouvernement demeurait résolu à effectuer la transaction mais, par ailleurs, il estimait qu'un accord à ce sujet n'était pas imminent<sup>1</sup>.

À l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Asbestos Corporation, MM. Guy Fiske et Maurice Taschereau, respectivement vice-président de General Dynamics et président d'Asbestos Corporation, suggéraient au gouvernement de faire de l'Asbestos une société mixte plutôt que d'acquérir la majorité des actions<sup>2</sup>. Le 16 juin, le Premier ministre, M. René Lévesque, déclarait devant l'Assemblée nationale que les négociations se poursuivaient et que, d'une façon ou d'une autre, le gouvernement prendrait le contrôle de l'Asbestos Corporation<sup>3</sup>.

Le 5 juin, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, prononçait une allocution dans le cadre d'un colloque international sur les stratégies de conservation de l'eau. Devant les participants réunis à Québec, il déclarait que le développement des ressources hydro-électriques québécoises ne devait pas être déterminé par les pressions exercées par les Américains<sup>4</sup>. Soulignons que deux mois plus tôt, soit le 7 avril, le ministre Léger affirmait que son gouvernement entendait assumer ses responsabilités dans le règlement du contentieux

1. *Le Soleil*, 8 avril 1981, p. E1; *Ibid.*, 8 mai 1981, p. A3.

2. *Ibid.*, 14 mai 1981, p. B7.

3. *Le Devoir*, 17 juin 1981, p. 12.

4. *Le Soleil*, 6 juin 1981, p. A2.